Cycle de formation de base 2015-2016 pour Responsables energie

Appel à candidature

EVENEMENTS

SPW | *Éditions*

Energie

Wallonie

Un profil des participants ouvert

Le cycle de 13 journées est accessible à toute personne qui s'occupe des aspects énergétiques, quelle que soit la fonction occupée, tant dans le secteur tertiaire public que privé.

Les candidats peuvent donc être des gestionnaires administratifs ou techniques, des techniciens de maintenance, des éco-conseillers ou encore des responsables de la logistique.

A noter cependant que chaque Responsable Energie devra maîtriser les nombreux aspects que suppose la gestion technique de bâtiments ou, au minimum, faire preuve de notions fiables pour entreprendre des collaborations utiles avec les spécialistes en énergie. Le contenu de la formation est donc essentiellement technique, même s'il reste accessible.

Des candidatures sélectionnées

Les inscriptions sont soumises à une sélection basée sur la concordance entre la formation offerte et les objectifs de l'institution demanderesse. Le nombre de participants est limité à 50 personnes maximum.

Les critères de sélection sont repris dans un dossier de candidature. Ce dossier est disponible sur le site portail de l'Energie en Wallonie : http://energie.wallonie.be ou par mail adressé à Mme Cathy DELAUNOIS de l'ICEDD : cd@icedd.be.

Pour soumettre valablement sa candidature à la formation, il est impératif de remplir le dossier d'inscription en ligne pour le vendredi **30 octobre** au plus tard, dossier accessible à l'adresse http://www.icedd.be/rerw.

Les candidats retenus seront prévenus le **4 novembre**. La formation débutera le jeudi **12 novembre**.

Vous avez dit : "Responsable Energie" ?...

- Suivre les consommations d'un parc de bâtiments pour y repérer le bâtiment prioritaire,
- Mesurer le débit d'air et l'ajuster aux besoins réels de l'occupation des bâtiments,
- Etudier l'intérêt d'investir dans des tubes LED qui consomment le tiers des tubes fluo traditionnels,
- Revoir la régulation pour couper le chauffage le WE… sans avoir froid le lundi matin !
- Relire le cahier des charges de l'isolation de la toiture pour vérifier l'absence de ponts thermiques,
- Etre présent lors de la réception pour vérifier la qualité énergétique demandée,
- Sensibiliser les occupants à éteindre leurs PC,

… sont quelques-unes des tâches du Responsable Energie. C'est un homme clef dans la stratégie de l'institution de s'impliquer dans le Développement Durable.

Des Objectifs de formation ciblés

- apprendre aux participants à agir dans leur contexte institutionnel et mener une politique d'économie d'énergie dans les bâtiments, tout en préservant le confort des utilisateurs ;
- fournir aux participants une base technique solide pour pouvoir identifier les sources de gaspillage, choisir les solutions d'amélioration, évaluer leur rentabilité et orienter les prestataires de service pour une mise en œuvre correcte ;

Par ailleurs, cette formation prépare le "Responsable Energie" à être agent de changement dans son institution, pour dynamiser des intervenants appartenant à la même entité que lui (responsable financier, responsable technique, responsable du service achats, occupants,…) mais aussi pour associer à la démarche des acteurs professionnels extérieurs (fabricants, bureaux d'études ou installateurs).

Le fait de partager 13 journées ensemble, dans une ambiance conviviale, permet également au participant de se constituer un réseau de personnes chargées de tâches similaires à la sienne. Parfois, un simple coup de fil à un autre Responsable Energie permet d'entendre un bon tuyau, une expérience vécue… qui sera déterminante dans le projet de rénovation.

Un certificat d'aptitude en fin de formation

A la fin du cycle, les participants sont soumis à une évaluation de leurs connaissances et aptitudes à mener des projets de maîtrise durable de l'énergie sur le terrain.

Cette épreuve comprend

- un examen écrit portant sur toutes les matières vues au cours du cycle de formation ;
- la présentation d'un travail de fin de cycle relatif à un projet de maîtrise de l'énergie dans le secteur tertiaire.

Des cours tous les jeudis à Namur

La formation se déroule au SPW dans un auditoire situé Place Joséphine Charlotte, 2 à 5100 Jambes, le jeudi de 9h00 à 16h30.

Bus fréquents depuis la gare de Namur qui est à 2 km : lignes 65 et 11.

Des droits d'inscription modérés

Grâce au soutien de la Wallonie, un droit d'inscription de 800 € pour le cycle complet de formation est demandé aux participants. Ce montant comprend les collations à l'accueil et aux pauses, et les repas de midi.

Généralement, ce montant est bien inférieur à 1% de la consommation énergétique de l'institution …

Dès la candidature retenue, un courrier vous précise les modalités de paiement. L'inscription n'est validée qu'une fois le versement effectué. Ce montant est non récupérable, même en cas d'abandon.

Des séminaires optionnels à la carte

En plus du cycle de formation de base, les participants ont la possibilité de suivre des modules complémentaires leur permettant d'approfondir ou de mettre en pratique les acquis de la formation (cogénération, régulation, chauffage, HVAC, audit live, etc.).

Chaque module, organisé en région namuroise, dure ½ journée et coûte 35 €.

Toutes les informations relatives à ces modules sont communiquées aux participants lors de la première journée de la formation.

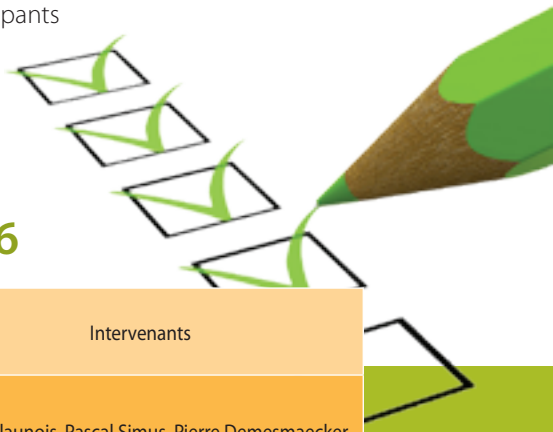

Programme du cycle de base 2015-2016

n°	Thèmes des séminaires	Date (jeudi) pour le cycle 2015 / 2016	Intervenants
1	**Fonction et rôle du responsable Energie** Politique énergétique et enjeux dans le secteur tertiaire Le facilitateur URE Bâtiments, les aides et subventions en Région wallonne	12 novembre	Cathy Delaunois, Pascal Simus, Pierre Demesmaecker (ICEDD) et Michel Huart, APERe
2	**Chiffrer l'économie d'énergie**… pour convaincre le décideur !	19 novembre	Jacques Claessens (UCL)
3	**Gestion des consommations** : cadastre et comptabilité énergétique **Financement** : rentabilité des investissements	26 novembre	Emmanuel Hecquet (ICEDD), Eddy Dubois (UMH) et Tanguy Detroz (Dapesco)
4	Comment **améliorer l'isolation thermique des parois** (partie 1) ?	3 décembre	Claude Crabbé (IA Concept)
5	Comment **améliorer l'isolation thermique des parois** (partie 2) ? Les différents standards énergétiques, du K45 au passif	10 décembre	Claude Crabbé (IA Concept)
6	**Chauffage** : comment le **concevoir et améliorer une installation existante** ?	17 décembre	Orateurs à préciser
****** **Congé de Noël** ******			
7	**Electricité**	7 janvier	Tanguy Detroz (Dapesco)
8	**Ventilation et refroidissement naturel**	14 janvier	Jacques Claessens (Architecture et Climat)
9	**Climatisation et eau chaude sanitaire**	21 janvier	Didier Darimont et Pierre Demesmaecker (ICEDD)
10	**Communiquer - sensibiliser - coopérer** : comment s'y prendre ?	28 janvier	Cordélia Orfinger (EcoRes) et Jacques Claessens (Architecture et Climat)
11	**Eclairage intérieur**	4 février	Marc Vanden Bosch (Laborelec) et Ingrid Van Steenbergen (ODID)
12	**Audit énergétique**	11 février	Jacques Claessens (Architecture et Climat) et Pierre Demesmaecker (ICEDD)
13	Le **bâtiment durable**	25 février	Orateurs à préciser

■ Témoignages

Catherine Bastin, employée à l'administration communale de Houffalize et responsable énergie certifiée en 2014 témoigne

J'ai suivi la formation de RE lors du cycle 2013-2014, puis, en 2015, deux modules de formation continuée.

Les modules complémentaires permettent d'approfondir la matière et d'en voir un aspect plus pratique, en plus de la théorie vue aux cours.

J'ai apprécié le fait que ces modules se déroulent en petit comité, ce qui permet également des échanges plus faciles d'idées entre nous, futurs RE, et les formateurs. C'est convivial et la matière est plus abordable pour des novices comme moi.

Ces modules m'ont permis de démarrer ma fonction de RE dans ma commune. L'énergie étant une grande nouveauté sur Houffalize, ce n'était pas facile de savoir par où je devais commencer.

L'atelier "Comptabilité énergétique" m'a vraiment permis de démarrer ma fonction et celui sur la sensibilisation m'a donné de bonnes idées pour poursuivre mes démarches sans pour autant devoir faire intervenir les finances communales.

Je pense que les modules permettent une révision plus approfondie de chaque journée de cours. Cela permet aussi de joindre l'aspect pratique à la théorie vue au cours. La matière parait dès lors plus concrète et plus compréhensible.

Vincent FROMONT, directeur de la "Résidence les Bruyères" à Ham-sur-Heure

J'ai participé au cycle de formation Responsable énergie en 2012-2013. Nous entamions les travaux de construction de notre nouvelle maison de repos et mon but était de pouvoir donner un avis pertinent lorsque des questions plus techniques, relatives à l'énergie, se posaient. En effet, ma formation initiale d'infirmier ne me permettait pas d'y donner suite.

Faute de temps, et parce que la formation de base était déjà très concrète et complète pour l'usage que je voulais en faire, je n'ai pas eu l'occasion de suivre de modules complémentaires mais je sais qu'ils restent accessibles en formation continuée pour les anciens Responsables Energie !

■ Les Services du Facilitateur URE - bâtiments non résidentiels

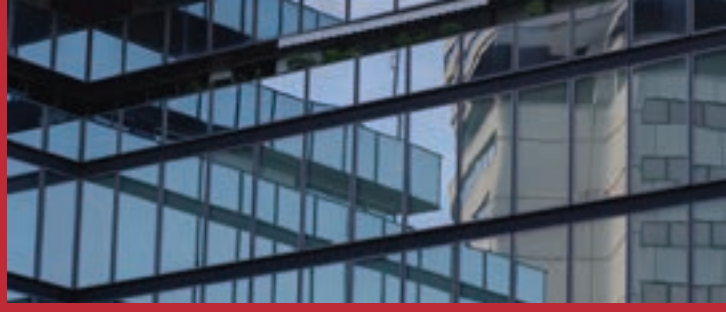

Qu'est-ce que c'est ?

Facilitateur = **Un service pour VOUS aider !**

URE = Utilisation Rationnelle de l'Energie

Bâtiments non résidentiels = secteur tertiaire : bureaux, commerces, hall sportifs, piscines, autres grands bâtiments...

Pour qui ?

Tous les intervenants dans la conception, la réalisation et la gestion des bâtiments du secteur tertiaire :

- pouvoirs publics
- architectes
- bureaux d'études
- responsables énergie
- …

Pourquoi ?

Le secteur TERTIAIRE, un **grand consommateur d'énergie en croissance !**

Grâce au bilan énergétique de la Wallonie, nous savons que la consommation du secteur tertiaire est en hausse. Depuis 1990, elle a augmenté de presque 50% et représente maintenant un peu moins de **10% de la consommation globale en Wallonie**, tous secteurs confondus (agriculture, transport, logement et industrie).

Aussi, **le but du facilitateur tertiaire est de pousser à concevoir et réaliser des bâtiments tertiaires économes en énergie, confortables et durables ou à optimiser les bâtiments existants dans ce sens**.

Pour quels services ?

Les services du facilitateur :

Aide méthodologique

Relecture critique de projets et de cahiers des charges

Pré-checks énergie ou mini-audits

Identification des aides financières

Information sur les meilleures technologies et leurs modes de fonctionnement

identification d'une compétence spécifique

Réponse à toute question technique et information en relation avec l'énergie

…

Et tout cela GRATUITEMENT !!!

Contact

Facilitateur URE

Bâtiments non résidentiels

Pour la Région wallonne

Tél. : 081 / 25 04 98

E-mail : **facilitateur.ure.batiment@icedd.be**

Mais aussi sur le site **http://energie.wallonie.be**

Rubrique « professionnels » puis « demander conseil ».

Vous y trouverez tout un réseau de facilitateurs spécifiques à votre service :

- URE industrie
- URE non marchand
- énergies renouvelables
- PEB
- Social

SPW | Editions

Opérateur désigné par la Wallonie :
Institut de Conseil et d'Études en Développement Durable (ICEDD) asbl
Boulevard Frère Orban, 4, 5000 NAMUR
Contact : Cathy DELAUNOIS
Tél. : 081 25 04 80
Fax : 081 25 04 90
Email : rerw@icedd.be

Pour le compte du :
Service Public de Wallonie (SPW)
Direction Générale Opérationnelle de l'Aménagement du territoire,
du Logement, du Patrimoine et de l'Energie (DGO4)
Département de l'Énergie et du Bâtiment durable
Chaussée de Liège, 140-142, 5100 JAMBES
Contact : Luat LE BA
Email : luat.leba@spw.wallonie.be

Site portail de l'énergie en Wallonie : http://energie.wallonie.be

Photo de couverture : lauréats du cycle de formation 2014-2015 - Source ICEDD
Publication octobre 2015

Service public de Wallonie

DIRECTION GÉNÉRALE OPÉRATIONNELLE
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU LOGEMENT, DU PATRIMOINE ET DE L,ÉNERGIE

DGO 4